

Le 1^{er} décembre 2020,

Lundi 14 décembre à 18h30, Grand Cognac et le Conseil de Développement organisent une conférence en ligne pour prendre connaissance de l'avancement du PLUi

Les 57 communes de Grand Cognac se sont engagées dans l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) depuis près de deux ans. Ce document régira, à terme, l'occupation du sol et les autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir), en lieu et place des documents d'urbanisme actuels. En actant les grands objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), les élus de Grand Cognac disposent d'une vision de ce que sera l'aménagement du territoire à horizon 2034.

En remplacement des réunions publiques initialement prévues en novembre mais annulées en raison du contexte sanitaire, une visioconférence, co-organisée par Grand Cognac et le Conseil de Développement, est proposée pour expliquer ce qu'est le PADD, son contenu et ce qui a guidé les choix opérés par les élus.

UNE CONFERENCE EN LIGNE OUVERTE A TOUS

C'est sous la forme d'une discussion entre des acteurs clés qui participent à l'élaboration du PLUi (Bureaux d'études, élus de Grand Cognac, CAUE notamment) et le Conseil de Développement, (instance formée par des membres de la société civile locale), que sera présenté le PADD.

Tout habitant du territoire de Grand Cognac pourra participer à cette rencontre et poser ses questions sur le PADD :

-soit préalablement à la rencontre sur la boîte email : plui@grand-cognac.fr ou par courrier, adressé au siège de Grand Cognac.

-soit en direct, pendant la réunion, via le tchat qui sera mis à disposition.

EN PRATIQUE : COMMENT PARTICIPER ?

Connectez-vous sur : <https://bit.ly/gcvisio> le lundi 14 décembre à 18h30.

Ce lien sera également accessible depuis le site internet de Grand Cognac grand-cognac.fr

Il sera alors demandé d'installer l'application « ZOOM » sur votre ordinateur, tablette ou smartphone, puis d'entrer les identifiants pour accéder à la réunion :

Identifiant de la réunion : 651 527 6358

Code : 2405

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr

PLUI DE GRAND COGNAC, OÙ EN EST-ON ?

Afin de mener à bien l'ensemble du travail d'élaboration du PLUi, la collectivité et son bureau d'études associé (Atelier Urbanova) s'appuient sur un diagnostic complet du territoire, identifiant les grandes logiques économiques, démographiques, environnementales. Cela permet de dresser un bilan des spécificités, atouts et contraintes du territoire. Celui-ci a été réalisé en collaboration avec les partenaires institutionnels (Direction Départementale des Territoires, Chambre d'Agriculture, de Commerce, ...), les élus des communes, les services techniques de la collectivité, etc.

Ce diagnostic a été présenté à la population en juin 2019 lors de 2 réunions publiques.

Le PADD est une pièce essentielle du PLUi qui permet de définir, à partir du diagnostic, les grandes orientations en matière d'aménagement, de préservation de l'environnement, de mobilités ou encore d'habitat, pour le territoire Cognaçais à horizon 2034.

Le parti pris retenu a été de réaliser ce document en mobilisant les élus communaux et communautaires, de manière à bâtir une vision commune du territoire qui sera assumée, portée et défendue par la communauté d'agglomération et ses représentants.

Ce travail est terminé : le temps est donc venu de le partager auprès des partenaires et de la population grâce à cette conférence.

L'ensemble de la population peut également s'exprimer ou poser des questions sur l'ensemble de la démarche d'élaboration du PLUi :

- ◆ par courrier : Hôtel de communauté de Grand Cognac, 6 rue de Valdepeñas, CS10216, 16111 Cognac Cedex,
- ◆ par mail : plui@grand-cognac.fr,
- ◆ en mairie : via les registres disponibles dans chaque mairie,
- ◆ lors des différentes réunions publiques prévues tout au long de la procédure.

Contact presse :

Virginie Beauvallet,

Directrice de la communication : 06 11 53 71 77 - virginie.beauvallet@grand-cognac.fr

Olivier Florine

Chargé de mission PLUi – 06 43 11 74 02 - olivier.florine@grand-cognac.fr